

# Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**Fribourg.** — Dernièrement a eu lieu l'inauguration de la nouvelle maison d'école d'Estavayer-le-Gibloux. En présence de nombreux représentants des autorités, de la société de chant, de la plupart des parents et des enfants des écoles, M. l'abbé Davet, curé de la paroisse, a procédé à la bénédiction de l'édifice et a fait ressortir, dans son discours, le but de la cérémonie religieuse et l'importance qu'il y a de placer les installations scolaires sous la protection divine. Puis, s'est déroulée, au milieu des chants, la fête des enfants, qui a rempli d'émotion tous les assistants. La gent écolière a exprimé, dans les termes les plus heureux, toute sa reconnaissance à l'honorable Directeur de l'Instruction publique, au conseil communal et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué aux futurs succès de leurs études.

A son tour, M. le conseiller d'Etat Python a dit toute la satisfaction qu'il éprouvait à la vue de l'œuvre accomplie et il en a félicité cordialement l'autorité communale et la population tout entière d'Estavayer-le-Gibloux. Il a rendu hommage au dévouement de M. Pillonnel, instituteur, et des institutrices, qui ont si heureusement préparé les enfants à la fête d'inauguration.

Les autorités scolaires ont ensuite procédé à une inspection minutieuse du nouveau bâtiment et en ont admiré le bel aspect et l'excellente distribution intérieure. Au banquet, plusieurs autres discours ont été prononcés. M. Python entre a montré, en termes élevés, que l'œuvre réalisée était le résultat de la concorde et de l'esprit de sacrifice de tous et de chacun. C'est par une telle union et un tel désintéressement que peuvent être menées à bien les entreprises les plus difficiles.

**Genève.** — Le meilleur criterium de l'importance qu'un peuple attache à l'instruction générale, c'est ce qu'il dépense pour elle. Genève détient un record de dépenses intéressant à constater et à comparer.

Les dépenses de l'Etat de Genève se sont élevées, en 1910, à 11 millions, sur lesquels l'instruction a absorbé 3,210,000 fr., ce qui représente près d'un tiers des dépenses totales. En outre, la ville participe aux frais des écoles pour une somme

de 1,500,000 fr., lesquelles sont encore subventionnées par la Confédération suisse, pour une somme de 357,000 fr.

Ainsi, les dépenses totales sont approximativement de 5 millions pour une population de 149,000 habitants, ce qui représente 33 fr. par habitant.

Y a-t-il une ville en Europe qui fasse un sacrifice aussi considérable pour le jeunesse ?

**Allemagne.** — C'est seulement depuis quelques années que l'instruction professionnelle a pris en Allemagne une sérieuse extension, mais elle est loin d'être aussi générale qu'on se l'imagine.

L'enseignement technique industriel comporte trois degrés différents. Au sommet se trouvent les hautes écoles, correspondant aux universités classiques, et absolument indépendantes d'elles, établies dans de grandes villes, et qui ont pour but de fournir des directeurs et des chefs d'industries, ainsi que des ingénieurs pour les grands services de l'Etat. Ces universités industrielles correspondent en France à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole Centrale, aux écoles des Mines et des Ponts-et-Chaussées. Mais elles en diffèrent en ce que le recrutement ne s'en fait point au concours et en ce qu'aucune d'elles ne possède le monopole de fournir aux divers services de l'Etat, si divers qu'ils soient, des ingénieurs tous nourris d'une seule et même instruction technique qui doit suffire à tout.

Au-dessous de ces universités fonctionnent des écoles techniques moyennes et inférieures. Les premières sont analogues en France aux écoles d'Arts et Métiers et sont destinées à fournir des employés et des contre-maîtres à la grande industrie, en les rendant capables de comprendre et de suivre les progrès de l'industrie dans laquelle ils sont spécialisés, au lieu d'être, comme il arrive trop souvent aux contre-maîtres, tout juste capables d'exécuter par routine ce qu'ils ont appris par l'usage, sans en comprendre les raisons et, par suite, sans pouvoir concevoir les modifications qu'il serait possible d'y apporter. Ces écoles moyennes se recrutent par un examen comportant le degré d'instruction requis en Allemagne pour l'admission au volontariat d'un an : l'enseignement y est exclusivement scientifique et technique. Le nombre de ces écoles moyennes est de 36 et celui des élèves qui les fréquentent de 8,000 environ.

Les écoles inférieures, fréquentées par 34,000 élèves, comportent également un enseignement exclusivement technique, scientifique et artistique, mais tout à fait variable, suivant

l'industrie locale et non pas générale pour tout le pays. Pour y entrer, il faut justifier d'une forte instruction primaire et avoir au minimum quatorze ans. Ces écoles sont payantes, comme les deux catégories précédentes d'ailleurs.

A côté de l'enseignement industriel existe un enseignement commercial comportant trois degrés. Les caractéristiques de l'enseignement technique allemand sont l'absence des concours, l'indépendance des foyers d'enseignement et la souplesse des programmes qui diffèrent suivant les régions.

—\*—

## AVIS

### Dépôt du matériel scolaire.

Le corps enseignant est avisé qu'il peut se procurer au dépôt du matériel scolaire des ardoises, dimensions  $31 \times 21$  cm. quadrillées d'un côté et la réglure N° 6 de l'autre avec un boulier au prix de 0,55 cent. pièce.

Il est également rappelé aux instituteurs qu'ils trouveront toujours au dépôt tous les engins de gymnastique dont ils peuvent avoir besoin. Ceux-ci leur seront expédiés franco gare la plus rapprochée. L'on peut consulter au dépôt tous les différents modèles d'engin nécessaires à l'enseignement de la gymnastique.

—\*—

## MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

### ACQUISITIONS RÉCENTES

*Chaque objet et ouvrage annoncés peuvent être demandés en prêt, dès ce jour. Pour obtenir les ouvrages, il suffit d'indiquer les numéros placés à la suite du titre de l'ouvrage.*

### Bibliothèque.

*Pichlers Witwe J. Sohn Wien. — Illustrierter Lehrmittel-Katalog.  
Labastrou. — Canton de Fribourg. (Divisé par communes) Petite-murale.*